Réchauffement climatique

Enfin un mode d'emploi pour Kyoto

« Juste un oui ou un non ». C'est en ces termes que le président de la Conférence de Bonn sur le changement climatique, le ministre hollandais de l'Environnement, Jan Pronk, a engagé le dernier tour de table des négociations visant à adopter une position commune sur la mise en oeuvre du Protocole de Kyoto. « Oui », ont enfin répondu la plupart des représentants des 180 pays réunis pendant quatre jours à la Conférence des Nations unies sur le climat, même s'ils avaient tous de sérieuses réserves à émettre sur ce texte de compromis. Malgré les importantes concessions européennes. Et sans les Etats-Unis. Mais la victoire n'en n'est que plus importante, car il s'agit du traité le plus ambitieux jamais imaginé en matière environnementale.

Aya Kasasa

Notre planète se réchauffe. Un problème essentiel pour l'humanité. Et pas question de désigner un bouc émissaire. Le verdict est là : tous coupables. Les hommes contribuent à augmenter la concentration de dioxyde de carbone (CO_2) dans l'atmosphère. Certains pays plus que d'autres, il est vrai. Il n'empêche, l'équation est simple : plus nous émettons de CO_2, plus la température s'élève. Il faut impérativement diminuer les émissions de gaz à effet de serre (GES). C'est à cela que s'attache le Protocole de Kyoto, signé au Japon en 1997 : 38 pays industrialisés s'y sont engagés à réduire leurs émissions de CO2 de 5,2 % d'ici à l'horizon 2010, en se basant sur les émissions de 1990, c'est-à-dire un taux de réduction de 30 %. L'Europe doit réduire ses émissions de 8 %, les Etats-Unis de 7 %, le Japon de 6 %.

Conférence de la dernière chance

Le Protocole de Kyoto compte désormais la majorité nécessaire de 55 Etats représentant 55 % des émissions de gaz à effet de serre des pays industrialisés en 1990. Il existe six types de gaz à effet de serre. Le principal est le dioxyde de carbone, CO_2 qui représente 81 % des émissions de gaz à effet de serre des pays industrialisés en 1990. Les autres sont le méthane (CH4), le protoxyde d'azote (N2O), les hydrofluocarbones (HFC), les perfluorocarbones (PFC) et l'hexafluoride de soufre (SF6).

Après plus de trois ans de discussions depuis son adoption, en 1997, après la Conférence de La Haye en novembre 2000 qui s'était soldée par un échec, le texte visant à contrer le réchauffement de la planète pourra donc entrer en vigueur en 2002. Réunis à Bonn du 16 au 27 juillet 2001, les gouvernements du monde entier sont retournés à la table des négociations pour ce qu'ils entendaient bien être le dernier round avant l'adoption d'un « mode d'emploi » qui sauverait le protocole. Et ce, malgré le rejet du président Bush, dont le pays contribue le plus aux changements climatiques, en émettant quelque 36 % des gaz à effet de serre. Une position qui renie l'accord signé par les Américains à Kyoto. Les Japonais, embarrassés, ont fait craindre jusqu'au bout qu'ils suivraient la voie des Etats-Unis, entraînant dans leur sillage le Canada. Mais ces pays ne pouvaient visiblement pas se permettre de porter le poids d'un éventuel échec de cette négociation.

Le coût du réchauffement

Selon les spécialistes, le coût du réchauffement s'avérerait très élevé, surtout pour les pays en développement, bien plus vulnérables. Famines, épidémies de paludisme, conséquences sur l'agriculture, les forêts, la pêche, l'énergie, les réserves d'eau, les infrastructures : la liste est longue, sans oublier les dégâts causés par les cyclones et les inondations, la disparition des terrres due à une montée du niveau de la mer, l'assèchement des marécages, la pollution etc.

Quelle aide apporter aux pays en développement pour leur permettre de faire face au changement climatique ? Une des solutions retenue a été la création d'un fonds à cet effet. Olivier Deleuze, le ministre belge ayant mené la négociation au nom de l'Union européenne, a annoncé que l'UE, la Suisse, le Canada, la Nouvelle-Zélande, l'Islande et la Norvège sont prêts à rassembler 450 millions d'euros par an, à compter de 2005, qui devront alimenter ce fonds.

L'Europe satisfaite

La signature a failli achopper sur la question de l'appareil de contraintes dont les « pays les plus pollueurs » ne voulaient pas. Il fallait faire du protocole un engagement légalement contraignant, entraînant des sanctions en cas de non-respect. La position européenne était la suivante : pour conserver un minimum de crédibilité au protocole, contrôles et pénalités s'avéraient nécessaires. Il fallait donc rallier les pays de « l'Ombrelle », qui comprennent notamment le Canada, l'Australie, le Japon, la Russie et bien entendu les Etats-Unis, qui demandaient d'importantes concessions. Or, l'acceptation du traité par certains de ces pays était indispensable pour obtenir la majorité requise afin de le rendre valable. Pour s'assurer leur concours, il a fallu céder, notamment sur les « puits de carbones », c'est-à-dire la prise en compte des forêts et surfaces agricoles qui retiennent temporairement le CO_2, ainsi que sur le fait que l'observance soit très faible. Concessions de taille, puisque une bonne par-

Le texte adopté à Bonn définit les aspects clés du Protocole de Kyoto

- Il ajuste les règles de comptage des émissions en autorisant les pays à en défalquer le gaz carbonique absorbé par les forêts et l'agriculture
- Il précise le type de prêts qui pourront être utilisés pour venir en aide aux pays du Sud, ce qui permettra des transferts de technologies, d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables
- Il crée un Fonds d'adaptation pour aider les PVD à faire face aux changements climatiques (450 millions d'euros par an)
- Il crée un organe de contrôle du respect des engagements pris : l'*Enforcement branch*

tie des réductions d'émissions demandées, par exemple, au Japon ou au Canada pourraient être réalisées sous forme de puits.

Du côté des ONG, on se réjouit également que les représentants réunis à Bonn soient parvenus à un accord politique sur les règles d'application de Kyoto. Pour le WWF, cet accord forme une base solide pour une politique internationale en matière de changement climatique. Selon l'organisation, les ONG se réjouissent que les partis aient conclu un accord qui sauve le protocole, que cela signifie un premier pas vers une réduction d'émissions efficace, qu'un système de pénalité légal ait été accepté et que les fonds supplémentaires pour les PVD aient été garantis.

Controverse

Y a-t-il de véritables solutions au dérèglement du climat ? Certains, comme le Danois Bjorn Lomborg, auteur du livre « The Skeptical Environmentalist » pensent qu'appliquer le protocole n'est pas la solution au réchauffement du climat. Selon la thèse qu'il défend, les coûts en seraient tellement élevés que cela n'en vaudrait pas la peine : ils seraient beaucoup plus élevés que ce que coûterait l'aide aux PVD, afin de leur permettre d'améliorer leurs conditions de vie (accès à l'eau potable, accès aux soins de santé). Joignant sa voix aux sceptiques, il préconise plutôt d'investir massivement dans la recherche de solutions alternatives, comme le développement de l'énergie solaire.

Autre raison de considérer le compromis comme une victoire pour les plus pollueurs, c'est que l'Europe et le G-8 ont dû entériner l'usage des puits carboniques. Mais les scientifiques ne se sont pas encore mis d'accord sur l'efficacité à long terme de ces puits végétaux. Les forêts absorbent en effet le carbone, pendant leur période de croissance. Mais une fois arrivées à maturité, elles en rejettent autant qu'elles en prélèvent dans l'atmosphère. Que se passera-t-il alors ? La réflexion sur la ou les réponses à donner à cette question a été reportée.

Passer au concret

« L'environnement se trouve à la croisée des chemins entre le politique, l'économique et le social » déclarait Klaus Töpfer, le directeur exécutif du Programme des Nations unies pour l'environnement, le PNUE, lors d'un passage à Bruxelles juste avant la conférence, estimant qu'il était « grand temps de développer une position commune, et d'intégrer les PVD dans le processus ».

En attendant ces lendemains meilleurs, on se réjouit déjà que les pays industrialisés, à l'exception des Etats-Unis, aient accepté de reconnaître leur responsabilité dans le réchauffement de la planète. L'une des avancées les plus importantes est sans doute la reconnaissance des besoins de développement des pays du Sud pour les associer à la lutte contre l'effet de serre : faire en sorte que le mécanisme de développement propre contribue réellement au développement des pays les plus démunis, que des financements permettent l'adaptation des pays les plus vulnérables au changement du climat, et penser le transfert de technologies vers le Sud.

Une « bourse d'échange de permis d'émission » va être mise en place. Une solution qui a fait couler beaucoup d'encre du côté de ses détracteurs mais qui semble fonctionner plutôt bien. Le mécanisme principal pour contraindre les pays à diminuer leur production de gaz carbonique passera par là. Il s'agit d'une bourse des droits à polluer, un principe qui repose sur une idée simple : il revient moins cher de construire une usine non-polluante en CO_2 dans les PVD plutôt que de remettre aux normes une vieille usine dans les pays industrialisés. Les PVD se voient alors dotés de permis à émission, et la bourse d'échange permet aux pollueurs de s'en procurer.

Adresses utiles

Programme des Nations unies pour l'environnement. Bureau d'information pour les conventions
Ce site renferme un guide d'introduction sur la Convention et le Protocole de Kyoto, redigé dans un langage simple. Il explique entre autres le changement climatique sous un angle scientifique et offre une trousse d´information régulièrement mise à jour. Il renferme également de l´information sur plusieurs autres conventions des Nations unies ayant des répercussions sur l´environnement.
www.unep.ch/conventions/

Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC)
Le GEIEC, groupe international de spécialistes, mène des travaux de recherche scientifique, technique et socio-économique sur le changement climatique. Ce site présente les études détaillées qu´il a produites, sur lesquelles reposent souvent les négociations ayant trait au changement climatique.
www.ipcc.ch/

Organisation météorologique mondiale
L´Organisation météorologique mondiale (OMM) est un organe des Nations unies chargé de coordonner la recherche scientifique mondiale et les interventions relatives aux conditions météorologiques et au climat. Ce site renferme de l´information sur les programmes pertinents de l´OMM, y compris sur le Système mondial d´observation du climat et sur le Programme climatologique mondial.
www.wmo.ch

Le Fonds pour l'environnement mondial
Le Fonds pour l´environnement mondial (FEM) est un organisme de financement des projets internationaux s´intéressant au changement climatique, à la biodiversité, aux océans et à l´appauvrissement de l´ozone. Ce site renferme de l´information sur les projets et partenaires du FEM.
www.gefweb.org

L'OCDE et le changement climatique (OCDE – Organisation de coopération et développement économiques)
Ce site présente les travaux de l´OCDE sur le changement climatique à l´appui du Groupe d´experts inscrits à l´annexe I (groupe informel de pays industrialisés). Plus précisément, l´OCDE s´intéresse aux mécanismes de Kyoto, à l´élaboration de politiques intérieures et aux questions techniques.
www.oecd.org/env/cc/

L´Agence internationale de l´énergie
L´Agence internationale de l´énergie (AIE) analyse les aspects du changement climatique ayant trait à l´énergie, les répercussions du Protocole de Kyoto pour le secteur de l´énergie et les mécanismes de Kyoto. Le site présente les études de l´AIE sur le changement climatique ainsi que ses travaux menés de concert avec l´OCDE.
www.iea.org

Initiative technologie et climat
L´ITC, menée de concert par 23 pays membres de l´OCDE, vise à accélérer l´élaboration et l´adoption de technologies écologiques. Le site renferme de l´information sur les activités de l´ITC ainsi que des liens menant à de l´information sur les technologies écologiques.
www.climatetech.net/home.shtml

Linkages et le Bulletin des Négociations de la Terre
Ce site de l´Institut national du développement durable (http://iisd.ca) présente des rapports impartiaux et détaillés sur toutes les négociations ayant trait au changement climatique ainsi que sur plusieurs ateliers techniques tenus récemment. Il renferme également de nombreuses informations générales ainsi que des liens.
http://iisd.ca

Climate Change Knowledge Network
Le CCKN est un réseau regroupant plus d´une douzaine de grands instituts de recherche sans but lucratif du monde entier, qui s´intéresse à la politique visant le changement climatique. Le site renferme des liens menant aux sites des membres ainsi que de l´information sur les activités du réseau.
www.cckn.net